



THE INTERNATIONAL GROUP, INC.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Produits de la série 0200 (Petrofibe<sup>MD</sup>)</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	<b>0200 Series (933974)_Canada_French</b>
<b>Synonymes</b>	Voir en page 11
<b>Usage recommandé</b>	Autre traitement, utilisations diverses multiples
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Nom de la société</b>	The International Group Inc.
<b>Adresse</b>	50 Salome Dr. Toronto ON, M1S2A8
<b>Pays</b>	Canada
<b>Téléphone</b>	416-293-4151
<b>Courriel</b>	-
<b>Personne-ressource</b>	-
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	416-293-4151

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité aiguë, par inhalation	Catégorie 4
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Cancérogénicité	Catégorie 1B
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1 (glande surrénale, moelle osseuse, foie, ganglion lymphatique, rein, estomac, thymus)
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2 (sang)
<b>Dangers environnementaux</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 1
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement**

Danger

**Mention de danger**

Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande surrénale, moelle osseuse, foie, ganglion lymphatique, rein, estomac, thymus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseil de prudence

### Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Recueillir le produit répandu.

### Stockage

Garder sous clef.

### Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

### Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

### Renseignements supplémentaires

Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Gazoles lourds sous vide (pétrole)		64741-57-7	0 - 99
Résidus (pétrole), résidus atmosphériques distillés sous vide et extraits par solvant		70913-85-8	0 - 99
Huile Footes		64742-67-2	0 - 95
Gatsch		64742-61-6	0 - 95
Huiles résiduelles désasphaltées		64741-95-3	0 - 89
Condensats (pétrole), tour de fractionnement		64741-49-7	0 - 20

### Remarques sur la composition

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

### Inhalation

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas d'inhalation des fumées du produit chauffé : Transporter à l'extérieur. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. En cas de brûlure par contact avec du produit chaud, refroidir le produit fondu qui adhère à la peau le plus rapidement possible à l'eau et consulter un médecin pour le décoller et traiter les brûlures.

### Contact avec les yeux

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Une exposition aux fumées ou aux vapeurs du produit surchauffé peut se traduire par une irritation des yeux. Un contact direct avec la matière fondue causera des lésions et des brûlures. Lors de manipulation du produit fondu, un écran oculaire doit être porté en tout temps. Si une lentille de contact est présente, NE PAS retarder l'irrigation ou essayer de retirer la lentille. En cas d'accident, rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Administrer rapidement les premiers soins. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Ingestion

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Ne présente pas une toxicité aiguë par ingestion. Si la matière est ingérée, ne pas faire vomir. Le contact avec le produit chaud peut provoquer de graves brûlures. Consulter immédiatement un médecin.

<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs. Œdème. Ictère. Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande surrénale , moelle osseuse, rein, foie, ganglions lymphatiques, estomac, thymus , sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Lorsque le produit est chauffé, un contact avec le produit fondu peut entraîner des lésions et des brûlures.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. En cas d'essoufflement, donner de l'oxygène.
<b>Informations générales</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Eau pulvérisée. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz irritants peuvent se produire. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Manipuler comme un thermoplastique. Lorsqu'il s'agit de déversements fondus, laisser la matière se solidifier et refroidir. Maintenir hors des égouts et des cours d'eau par endiguement ou captage du déversement. Recouvrir et placer dans des récipients appropriés pour recyclage ou élimination, selon les lois locales, régionales et nationales en vigueur.  Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Attendre le refroidissement et la solidification des matériaux fondus avant de les mettre au rebut. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.  Déversements peu importants : Dans la mesure du possible, laisser le matériau fondu se solidifier naturellement. Racler le produit.  Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés. Chauffer seulement les zones qui disposent d'une ventilation aspirante appropriée. Ne pas respirer les fumées/brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec le produit fondu. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. La matière est un solide à la température ambiante qui présente des caractéristiques de ramollissement à des températures élevées. Au-dessus du point de ramollissement, la matière se liquéfie et s'écoule plus rapidement au fur et à mesure que la température augmente. La matière peut être utilisée comme un liquide chaud à des fins d'application et nécessite des précautions lors de la manipulation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Huiles résiduelles désasphaltées (CAS 64741-95-3)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)	TWA	0.2 mg/m3	Brouillard.
Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)	TWA	1 mg/m3	Brouillard.

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Huiles résiduelles désasphaltées (CAS 64741-95-3)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité approuvées. Porter un écran facial lors de la manipulation du produit fondu.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.
<b>Autre</b>	La matière peut être utilisée sous une forme fondue. Pour éviter les blessures, il faut porter des vêtements protecteurs anti-éclaboussures appropriés, des gants thermiques, des souliers anti-éclaboussures et un écran oculaire. Utiliser la matière fondue dans des endroits bien ventilés. Lorsque le travail s'effectue dans un espace confiné, il est recommandé d'utiliser un équipement respiratoire approprié.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), porter un masque respiratoire complet à adduction d'air approuvé. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate. La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme générale de l'industrie 29 CFR 1910.134 de l'OSHA; ou, au Canada, à la norme Z94.4 de l'ACNOR.
<b>Dangers thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence</b>	
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Substance molle.
<b>Couleur</b>	Blanc cassé à brun.
<b>Odeur</b>	Pétrole.
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible.
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	30 - 90 °C (86 - 194 °F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	> 300 °C (> 572 °F)

<b>Point d'éclair</b>	> 150.0 °C (> 302.0 °F) ASTM D-93
<b>Taux d'évaporation</b>	< 0.01 (Acétate de butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Alimentera une flamme au-dessus du point d'éclair.

**Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité**

<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	0.9 % vol/vol
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	7 % vol/vol

<b>Tension de vapeur</b>	< 0.01 mm Hg (77 °F/25 °C)
<b>Densité de vapeur</b>	> 5 (Air = 1)
<b>Densité relative</b>	0.85 - 0.92 (77 °F/25 °C)

**Solubilité**

<b>Solubilité (eau)</b>	< 0.1 % (20 °C)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible.

**Autres informations**

<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	< 0.01
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	< 1 % vol/vol

**10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition de ce produit peut produire du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits comme des aldéhydes et des cétones selon les conditions de l'oxydation.

**11. Données toxicologiques**

**Renseignements sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Sans objet à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs irritantes. Nocif par inhalation. Des concentrations élevées peuvent causer une irritation grave, un œdème pulmonaire (fluide corporel dans les poumons) avec toux, respiration sifflante et sons pulmonaires anormaux.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
<b>Ingestion</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs. Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande surrénale , moelle osseuse, rein, foie, ganglions lymphatiques, estomac, thymus , sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Œdème. Ictère. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Lorsque le produit est chauffé, un contact avec le produit fondu peut entraîner des lésions et des brûlures.

**Renseignements sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë** Nocif par inhalation.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

Gatsch (CAS 64742-61-6)

**Aiguë**

*Cutané*

DL50

Lapin

> 2000 mg/kg, 24 heures

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée. Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non classé. Un contact direct de la matière fondue avec les yeux provoquera des brûlures thermiques et des lésions oculaires.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation respiratoire** Pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation cutanée** On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

**Cancérogénicité** Peut provoquer le cancer.

**Carcinogènes selon l'ACGIH**

Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.  
A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Huiles résiduelles désasphaltées (CAS 64741-95-3)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.  
A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité**

Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)

Probablement cancérogène pour l'homme.

Huiles résiduelles désasphaltées (CAS 64741-95-3)

Probablement cancérogène pour l'homme.

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.  
Probablement cancérogène pour l'homme.

**Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité**

Condensats (pétrole), tour de fractionnement (CAS 64741-49-7)

1 Cancérogène pour l'homme.

Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes**

Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)

Carcinogène connu chez l'homme.

Huiles résiduelles désasphaltées (CAS 64741-95-3)

Carcinogène connu chez l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire au fœtus.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande surrénale, moelle osseuse, foie, ganglion lymphatique, rein, estomac, thymus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration** Pas un danger par aspiration.

**Effets chroniques** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Une exposition aux vapeurs ou à la fumée de la matière fondue manipulée dans des zones confinées peut produire une irritation des voies respiratoires et un inconfort physique possible chez les individus sensibles. Chez les rats, une ingestion chronique de paraffines a montré une accumulation dans des organes cibles (foie, rate) avec une réponse immune non spécifique associée. Une exposition à 100 g/m<sup>3</sup> d'un brouillard d'huile a entraîné des modifications aux tissus pulmonaires (microgranulomes d'huile chez des animaux).

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Gazoles lourds sous vide (pétrole) (CAS 64741-57-7)		
<b>Aquatique</b>		
<i>Chronique</i>		
Poisson	DSENO Onchorhynchus mykiss	0.1 mg/l, 28 Jours
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.	
<b>Mobilité dans le sol</b>	Ce produit est insoluble ou légèrement soluble dans l'eau.	
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).	

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les contenants vides peuvent contenir un résidu du produit, se conformer aux avertissements de l'étiquette, même une fois le contenant vide.

## 14. Informations relatives au transport

**TMD**  
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.  
TDG: Sous sa forme solide, ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse. Le produit expédié chaud et fondu nécessite une classe 9 « CHAUD » avec la mention : Matière à température élevée, liquide, N.S.A. 9, UN3257, III (Cire).

### IATA

<b>UN number</b>	UN3077
<b>UN proper shipping name</b>	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Gas Oils (Petroleum) Heavy Vacuum)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	9
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Label(s)</b>	9
<b>Packing group</b>	III
<b>Environmental hazards</b>	Yes
<b>ERG Code</b>	9L
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

### IMDG

<b>UN number</b>	UN3077
------------------	--------



<b>UN proper shipping name</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Gas Oils (Petroleum) Heavy Vacuum)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	9
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	III
<b>Environmental hazards</b>	
<b>Marine pollutant</b>	Yes
<b>EmS</b>	F-A, S-F
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
<b>Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC</b>	Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.  
 Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	21-Juin-2016
<b>Date de la révision</b>	-
<b>Version n°</b>	01
<b>Autres informations</b>	La classification des dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.
<b>Liste des abréviations</b>	TWA : Moyenne pondérée en temps. STEL : Valeur limite d'exposition à court terme. PEL : Limite d'exposition admissible.
<b>Références</b>	ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (registre des effets toxiques des substances chimiques) (RTECS)
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Cette fiche de données de sécurité vous est offerte à titre informatif seulement. Nous pensons que les mentions, informations techniques et recommandations contenues dans les présentes sont fiables, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. THE INTERNATIONAL GROUP, INC. n'assume aucune responsabilité en cas de perte, de dommage ou de frais, directs ou indirects, associés à l'utilisation de son produit. L'utilisateur est responsable d'établir lui-même la pertinence et la complétude de telles informations pour l'utilisation ou l'application requise. Nous n'assumons aucune responsabilité légale ni ne donnons aucune permission, incitation ou recommandation pour mettre en œuvre une invention brevetée sans une licence. En outre, l'utilisateur est responsable d'utiliser ce produit dans le plein respect de tous les règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement.

**NUMÉRO  
DE  
PRODUIT**

---

0215A  
0216A  
0216C  
0221A  
0222A  
0226A  
0235A  
0294A  
0299A  
R-4664A  
R-5108A  
R-5204B  
R-5410A  
R-5764A  
R-6260A  
R-6602A  
R-6614A  
R-7048A